

Cas latents et en suspens

Une approche actuarielle

Les cas latents d'invalidité sont trop souvent ignorés, car non-annoncés et donc inexistants. Pour une IP, ne pas voir ces cas, c'est sous-estimer la sinistralité à venir. Cela peut fausser à la fois le provisionnement et le niveau de la cotisation risque.

Auteurs: **Timothée Maurer et Dominique Grütter**

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, certaines questions centrales sont régulièrement mises de côté, parfois par choix, parfois par habitude, malgré leur importance. C'est le cas de la gestion des sinistres en suspens et latents pour les risques invalidités et décès (ou plus communément appelé IBNR¹). Pourtant, bien maîtrisés, ces éléments offrent aux institutions de prévoyance (IP) un levier précieux de compréhension, d'anticipation et de pilotage de leur sinistralité.

Selon la dernière étude de la PKRück,² les cas d'invalidité et les incapacités de travail³ ont massivement augmenté, et les experts prévoient une hausse de 10% des nouvelles rentes. Dans ce contexte, anticiper les sinistres futurs devient essentiel.

Un long chemin entre l'incapacité de travail et la rente

Lorsqu'un assuré tombe en incapacité de travail (maladie ou accident), il s'écoule souvent des années entre l'incapacité de travail et le versement d'une rente d'invalidité par une IP. Ce laps de temps, souvent jalonné par des prestations de l'assurance perte de gain, des mesures de réinsertion ou encore des délais d'attente de l'assurance invalidité (AI), cache en réalité des sinistres encore « en gestation ».

Dépendantes des décisions de l'AI, les IP subissent cette réalité. A titre d'exemple, les travaux de diplôme pour le diplôme d'expert en prévoyance professionnelle des deux auteurs ont montré qu'il pouvait s'écouler en moyenne entre trois et quatre ans entre le jour de l'incapacité de travail et le jour de traitement (ndlr: jour où toutes les informations sont disponibles pour verser une rente) par l'IP (voir graphique « Temporalité de la sinistralité »). Une durée similaire apparaît aussi dans l'étude citée précédemment. On parle de cas latents (lorsque la demande de rente n'a pas encore été formulée) ou en suspens (lorsqu'elle est en traitement, mais non encore acceptée).

Pour une IP, ne pas voir ces cas, c'est sous-estimer la sinistralité à venir. Cela peut fausser à la fois le provisionnement et le niveau de la cotisation risque. En effet, les cas latents sont trop souvent ignorés, car non-annoncés et donc inexistants. Quant aux cas en suspens, leur provisionnement peut être trop faible, comptant sur la provision pour fluctuation des risques ou la performance pour absorber l'éventuelle perte.

Des outils venus de l'assurance: les triangles de développement

Comment mieux voir l'invisible? Les triangles de développement, méthode empruntée au monde de l'assurance, représentent une méthode efficace: observer l'évolution des sinistres passés sur plusieurs années afin d'en dégager des tendances pour anticiper ceux à venir.

¹ Incurred But Not (yet/enough) Reported.

² Invaliditätsentwicklung seit 2012 und Ausblick (2025).

³ Définition selon l'Art. 6 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA).

TAKE AWAYS

Les triangles de développement permettent:

- Une estimation des sinistres à survenir adaptée à l'IP;
- Une vision best-estimate de la sinistralité par année de survenance et année de développement permettant un affinage du provisionnement et du financement;
- L'application d'un outil complémentaire au pilotage de l'institution de prévoyance.

Un triangle croise deux dimensions: l'année de survenance du cas et le temps écoulé depuis (l'année de développement). En analysant ces données, le nombre de nouveaux cas ou la sinistralité dans les années à venir pour un même « millésime » de survenance est projetable.

Les méthodes de projection sont nombreuses: Chain-Ladder (la plus répandue), Bornhuetter-Ferguson, Mack ou Cape-Cod etc. Par exemple, la méthode Chain-Ladder repose sur l'idée que l'évolution future des cas suit des schémas (pattern) similaires à ceux du passé. Elle est simple, robuste et adaptée aux situations où l'on observe une certaine stabilité dans la gestion des sinistres (voir deuxième graphique). Les autres méthodes ont pour but principal de pallier les défauts de la méthode Chain-Ladder. Le choix de la méthode appliquée revenant à l'actuaire ou à l'expert.

Une nouvelle logique en prévoyance?

L'utilisation des triangles de développement n'est pas nouvelle dans le domaine de la prévoyance. En effet, les réassureurs ainsi que certaines grandes IP y ont recours pour modéliser les flux d'invalidité et établir les bases de calcul des primes d'assurance. Cela s'explique par une logique de financement comparable: la répartition des capitaux de couverture. Les risques invalidité et décès liés aux assurés actifs en prévoyance professionnelle obéissent en effet à la même mécanique.

Pourquoi alors les IP n'appliquent pas les triangles de développement plus largement? Plusieurs raisons l'expliquent. Tout d'abord, les données disponibles sont souvent lacunaires ou peu exploitables: soit en raison d'un volume trop faible de sinistres, soit à cause d'un historique incomplet ou d'un suivi irrégulier. Ensuite, une certaine homogénéité dans les risques (homogénéité dans le type de population assurée ou dans les régions assurées) est souhaitée. Enfin, la notion même d'IBNR reste parfois sous-estimée ou mal comprise par les organes décisionnels. Face à ces incertitudes, beaucoup d'IP préfèrent adopter une approche conservatrice dans leur provisionnement, au détriment parfois d'un véritable « best estimate ».

Un atout pour anticiper l'évolution de la sinistralité

Une vision affinée de la sinistralité devient stratégique en cas de forte croissance (institutions collectives ou communes en concurrence, par exemple), de réduction de l'effectif (restructuration) ou lors du passage à l'autonomie dans la couverture des risques. Pour évaluer une prime de réassurance ou décider de maintenir une couverture externe, les triangles fournissent aussi un appui concret.

Ils permettent de répondre à des questions essentielles:

- Quels cas vont encore survenir?
- La sinistralité est-elle en hausse structurelle?
- L'évolution est-elle cohérente avec notre effectif?

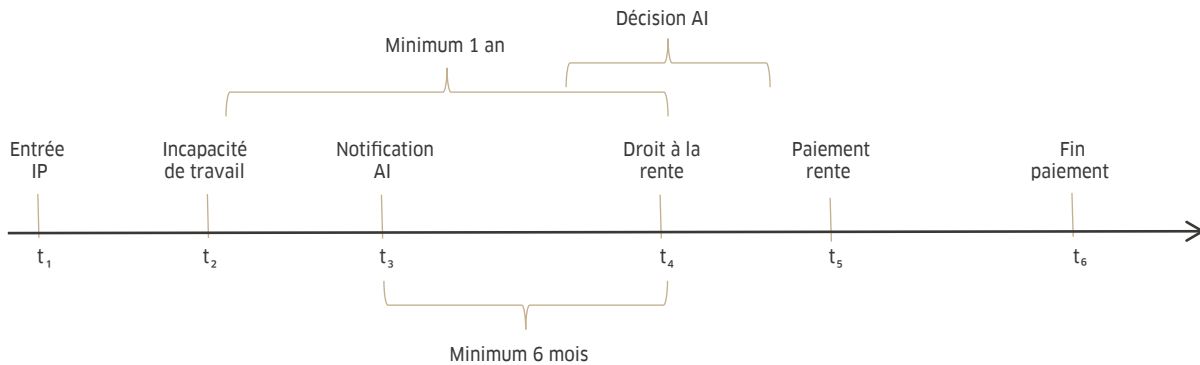
Des projections, mais aussi un financement éclairé

L'application des triangles ne se limite pas à estimer le nombre de sinistres à venir. Elle constitue aussi un outil précieux pour l'analyse du financement, notamment le provisionnement et la détermination des cotisations. En particulier, elle permet d'évaluer de manière réaliste les provisions pour cas latents ou en suspens, ainsi que pour les fluctuations du risque lié aux assurés actifs. Le résultat? Un provisionnement « best-estimate » et une cotisation risque reflétant l'évolution dynamique de l'effectif.

Dans la plupart des cas, le financement des prestations risques repose sur une approche comptable: les sinistres traités durant l'année sont mis en regard avec le financement réalisé la même année. Or, ces sinistres ont souvent pour origine des événements survenus bien avant l'année de leur traitement. Ne conviendrait-il pas, pour une vision claire des coûts et de l'évolution de l'effectif, de comparer le financement des années concernées avec la sinistralité réelle associée?

Prenons un exemple concret: une entreprise, avec une IP propre, cesse ses activités. L'effectif assuré disparaît, donc les sources de financement aussi, tandis que l'IP continue de vivre en tant que IP de rentiers. Pourtant, des cas d'invalidité continueront d'émerger durant plusieurs années après la cessation d'activité. Comment anticiper leurs coûts et provision-

Temporalité de la sinistralité



Triangle de développement Chain-Ladder

Triangle de paiements cumulés (Ci, j)		Année de développement (j)				Montant ultime CL
		0	1	2	3	
Année de survenance (i)	2019	100	175	200	210	210.0
	2020	150	225	245		257.3
	2021	120	170			198.6
	2022	100				180.0
Facteurs de développement standard f_j		1.54	1.11	1.05	1.00	
Facteurs de développement cumulés F_j		1.80	1.17	1.05	1.00	

$\downarrow$
 $= 1.54 \times 1.11 \times 1.05 \times 1.00$

ner correctement ? Les triangles de développement fournissent une estimation de ce coût.

Mais pas sans conditions

Attention toutefois : cette méthode n'est pas universelle. Pour qu'elle fonctionne, il est nécessaire de disposer d'un volume suffisant de sinistres, d'une somme de bilan critique, d'un nombre d'années d'observation conséquent et d'une certaine régularité dans la gestion de l'IP mais aussi des offices AI. Autant de facteurs sont nécessaires pour obtenir des résultats significatifs. L'application pour de petites IP n'est néanmoins pas impossible et elles peuvent s'appuyer sur des patterns standardisés, issus d'IP plus grandes, actives dans les mêmes branches professionnelles. Une plus grande attention quant aux résultats est cependant requise.

Une invitation à l'action

Les triangles ne sont pas une fin en soi. Ils ne remplacent pas le jugement de l'expert ni le dialogue avec les organes dirigeants de l'IP. Mais ils apportent une vision dynamique et prospective, encore trop rare dans la gestion des risques des IP. Dans un monde où l'anticipation devient clé et la concentration des risques une réalité, cette approche mérite une place dans la boîte à outils de toute IP souhaitant parfaire le contrôle de son risque. ■



Dominique Grütter

Expert LPP, Actuaire ASA
Deprez Experten AG



Timothée Maurer

Expert LPP, Actuaire ASA
Pittet Associates SA